

Société

# HARNES : LA MUNICIPALITÉ SUPPRIME LA SUBVENTION À LA CNL

Dans un courrier adressé au maire, Francis Gauthier, président départemental de la Confédération nationale du logement, réagit vivement.

“ **J**E fais suite à votre courrier par lettre recommandée avec accusé de réception, par lequel vous nous informez que notre dossier de demande de subvention dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale intitulé « *Suivi et accompagnement des locataires de la cité Bellevue* », projet pluriannuel validé par la Préfecture pour la période 2008-2010, ne peut être recevable car le renouvellement a été déposé le 1<sup>er</sup> octobre 2009 dans le service concerné à la Mairie de Harnes et que la date butoir du dépôt de dossier que vous aviez décidé était le 30 septembre 2009.

Sachez, Monsieur le Maire, que lorsque l'on instaure une date butoir, on a la correction d'en informer les intéressés soit par voie de presse (la gazette) soit par courrier. A ma connaissance, nous n'avons pas été informés de cette date. De plus vous avez reçu les associations qui souhaitent mettre en place un projet mais bizarrement, la CNL locale, elle, n'a pas été invitée. Nous nous questionnons en conséquence sur votre volonté de nous nuire. La CNL locale vous gênerait-elle car contrariant vos projets et votre vision sur le logement qui vont à l'encontre des intérêts des harnesiens ? Votre mépris, à l'égard de la population locale sur la question du logement, est sans égal. Preuve en est, la façon dont vous rejetez les habitants qui font appel à vos services et repartent sans réponse. Les centaines de demandes de logements qui sont en instance sur la commune et dont vous ne vous souciez pas nous interrogent. Les menaces d'expulsion qui pèsent sur un certain nombre de locataires et les habitants qui sont privés d'électricité, de gaz et d'eau nous font



La CNL mène une action inlassable pour un logement pour tous. Ph. Liberté 62

froid dans le dos. Toutes ces questions ne vous interpellent même pas. Que des gens sans logement vivent à la rue ou plus exactement au bois de Florimond cela ne vous préoccupe même pas. Que des travaux de réhabilitation sur la commune se fassent dans des conditions parfois inhumaines pour des locataires et que certains risquent de passer encore un hiver sans chauffage, ce n'est pas non plus votre affaire. Des travaux qui n'en finissent plus, tout cela accompagné d'augmentations de la quittance du loyer se déroule avec votre bénédiction. Des rénovations de maisons, dont la réalisation est parfois fort décevante ne vous interpellent pas. Des locataires parmi des retraités, des ayants-droit, personnes âgées, qui ont vécu toute leur vie dans un quartier, vont devoir quitter leur logement sans savoir où ils seront relogés, sans aucun humanisme du côté de « *Maisons et Cités* » ni de la Municipalité. Cela non plus ne vous dérange pas !

Votre volonté de nuire à notre organisation est sans précédent. Vous refusez de travailler en partenariat et de reconnaître la CNL comme une association ancrée dans la vie locale au service des habitants. Cela se constate par les non réponses à nos demandes. Il s'agit d'une insulte aux adhérents de la CNL locale et dont ils seront seuls juges au moment important. C'est pourtant vous qui prônez la démocratie locale mais dans quelles conditions et pour / par qui ? Sachez que votre décision n'empêchera pas la CNL de poursuivre son action en faveur du logement et dans le seul intérêt des habitants de Harnes. Tout le temps que les harnesiens auront besoin de nous, la CNL existera, que cela vous plaise ou non. Vous la privez de ses moyens financiers, cela ne l'empêchera pas de fonctionner et nous continueront à défendre les locataires, les accédants à la propriété, les sans domiciles. Nous continuerons à être à l'écoute de

leurs préoccupations sur les problèmes qui les concernent. Nous serons présents pour que se construisent des logements de qualité accessibles à tous, afin de loger les centaines de familles harnesiennes en attente. Nous continuerons notre combat pour que les loyers arrêtent d'être augmentés et que les charges locatives soient maîtrisées. Nous refusons de voir des familles jetées à la rue parce qu'elles rencontrent des difficultés financières. Nous nous opposerons aux coupures inhumaines de l'électricité, du gaz et de l'eau. Nous mobiliserons la population face aux mesures gouvernementales qui vont frapper un grand nombre de locataires dès 2010, comme la baisse des plafonds de ressources pour l'accès au logement, le maintien dans les lieux pour des locataires en sous occupation, les délais d'expulsion réduits qui auront pour effet de ne plus avoir la possibilité, pour les acteurs sociaux d'intervenir et

d'œuvrer afin d'éviter l'expulsion, pour les moins pauvres, ceux qui ont un revenu de leur travail supérieur à 1200 € dans le logement social, et qui seront taxés par un surloyer qui pourra être équivalent ou supérieur à leur loyer. La réduction des Zones Urbaines Sensibles de 750 à 200 que les élus locaux vont subir, la refonte des calculs du loyer qui auront pour conséquence de payer plus cher le prix du loyer et les nouvelles charges locatives qui incombent aux locataires vont encore plus pénaliser le pouvoir d'achat des familles. Nous pourrions aussi parler de la taxe carbone et des prochaines hausses de l'énergie. Mais de tout ceci, la municipalité fait silence, pas un mot. Un dicton dit « *qui ne dit rien consent* ».

Face à la crise qui sévit dans notre pays où des salariés sont jetés à la rue, des intérimaires se retrouvent sans travail, des familles croulant sous le poids des dettes, où les commissions de surendettement explosent et les dettes de loyers augmentent de façon inquiétante, votre seule préoccupation, c'est de harceler une association comme la nôtre parce qu'elle a pris la défense des habitants de notre commune. Sachez qu'avec votre soutien ou sans, nous continuerons à œuvrer pour le bien des gens. Vous nous enlevez tout moyen financier : cela ne nous empêchera pas de poursuivre notre action. Nous sommes des bénévoles et sommes fiers de l'être, vous ne pouvez pas en dire de même. Nous passons nos week-ends, nous dépensons notre énergie, nous sacrifions notre vie familiale, dans le seul intérêt de défendre les locataires. Lorsque nous demandons une subvention c'est pour être plus performant et avoir plus d'efficacité. Vous n'êtes pas sans savoir que la gestion d'une association comme la nôtre a un coup. Les cotisations des adhérents, que nous refusons d'augmenter et la subvention municipale nous permettent d'équilibrer notre budget. En refusant cette dernière, ce n'est pas la CNL que vous pénalisez mais les habitants. Comptez sur nous pour le faire savoir !

Annnonce légale

CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS  
Avis d'attribution d'un marché public  
A.O.O 09/207/CVIT  
RD 947 - LENS - Giratoire de la Croisette - Travaux d'aménagement paysager  
- Nom du titulaire : Société ISS ESPACES VERTS à AIX-NOULETTE  
- N° de Marché : 09-62-394  
- Montant du marché : 22.685,37 euros TTC  
- Date d'attribution du marché : 27 octobre 2009  
- Date d'envoi du présent avis : 30 octobre 2009.

**Liberté 62**  
128, boulevard Bastyl  
62300 Lens  
03 21 74 89 89  
Fax : 03 21 74 89 88  
E-Mail : Liberté.62@wanadoo.fr

**S.A.R.L. D'ÉDITION PRESSE HEBDO**  
SARL au capital de 7.622,45 euros  
SIR 389 113 333000 22  
Banquet Scalbert-Dupont 62300 Lens  
n°229 100 105 390

• Gérant Directeur de la publication : Hervé Poly  
• Responsable du Comité de Rédaction : Hervé Poly.

Commission paritaire : n°83075  
Dépôt légal : ISSN 160-822 X.

Publicité : • MULTIPUB, SARL D'ÉDITIONS PRESSE HEBDO au capital de 7.622,45 euros  
• Comédiance : 32, rue Jean-Jaurès - 93528 - Saint-Denis Cedex. Journal d'annonces légales. Montage et photogravure : Liberté<sup>62</sup>.

Membre inscrit à « Diffusion Contrôlé »  
Bureau de la presse payante : OJD

Imprimé à l'imprimerie de l'Avesnois - L'Observateur, rue Pierre Charpy à Avesnes/Helepe.

## ARRAS : HOMMAGE À LA RÉSISTANCE



« **Lambert François Siméon, né le 11/06/1908 à Beaurains, fusillé à Arras le 12 septembre 1942.** »

**C'**EST dans ces termes que Christian Lescureux, débuta la commémoration, en

ce 1<sup>er</sup> novembre 2009, au cimetière d'Arras, pour saluer la mémoire d'un des héros de la Résistance parmi les familles martyres arrageoises sous l'occupation nazi. Cette hommage rappela, dans ses explications, l'aide apportée



par la police française pour arrêter, déporter, interroger tous les partisans (particulièrement les communistes) qui s'opposaient à l'invasion de la domination allemande. Ensuite, un hommage fut apporté

par Jean-Jacques Guillemont, secrétaire de la section, en présence de la famille du regretté camarade Marc Lanvin, lâchement assassiné par les nerfs de la droite gaullistes en juin 1968 à l'âge de 18 ans.